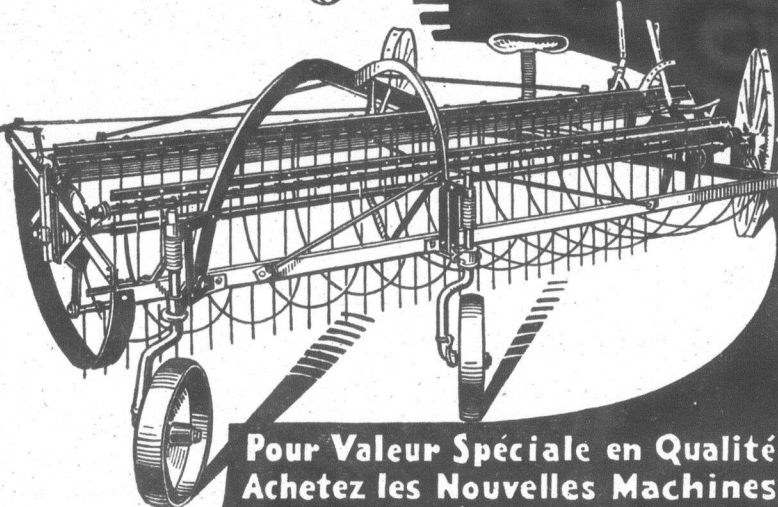


DEUX NOUVELLES MACHINES A FOIN MASSEY-HARRIS

**Chargeur à Foin
No. 7
A Cylindre
Rateau à
Livraison de
Côté et
Faneuse No. 7**



**Pour Valeur Spéciale en Qualité
Achetez les Nouvelles Machines
à Foin
Massey-Harris, cette Année**

Voici une paire de Machines à Foin qui possèdent la capacité pour faire un travail prompt et parfait, dans les plus grosses récoltes. Elles sont fortes, quoique peu pesantes, facile à opérer, et légère de traction. D'opération aisée, elles manoeuvrent le foin sûrement, sans aucun dommage.

LE RATEAU A LIVRAISON DE COTE et FANEUSE No. 7, possède un châssis rigide et fort—le cylindre qui ne plie pas, ne s'enfoncé pas dans le centre—les dents sont montées sur des tiges d'acier et enroulées autour de tubes d'acier—une plus grande quantité de baguettes de protection et un bouclier empêchent le foin de s'enrouler dans le cylindre—les leviers sont commodes et un grand nombre d'ajustements sont disponibles pour s'adapter aux différentes conditions de la récolte.

LE CHARGEUR A FOIN No. 7, MASSEY-HARRIS est léger de traction—il a un large cylindre avec huit barres—ramasse très propre—le tablier pliant peut être promptement ajusté pour charger, soit haut ou bas—manipule les petites ou les grosses récoltes—il est de construction forte et positive.

*Demandez à l'Agent Local Massey-Harris
Pour Particularités*

LA CIE. MASSEY-HARRIS, LIMITEE
Fondée en 1847

Montréal, Toronto, Moncton, Winnipeg, Brandon, Swift Current,
Régina, Saskatoon, Yorkton, Calgary, Edmonton, Vancouver

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

ACTUALITE AVICOLE

Associations avicoles locales

Il a été proposé par certain délégué lors de l'assemblée annuelle de l'Association avicole provinciale d'inviter les membres de cercles avicoles formés par le Ministère de l'Agriculture, en associations avicoles locales, qui pourraient s'affilier à la société provinciale, et ainsi rendre cet organisme plus représentatif des intérêts de l'industrie de l'élevage des volailles.

Cette idée en soi n'a rien de réprouvable. Au contraire, dans bien des cas elle favoriserait une union plus intime entre ces groupements; et tous les membres étant ainsi associés et affiliés à l'association provinciale prendraient une part plus active au mouvement avicole.

D'autres délégués soumettent à l'encontre de ce projet que les autorités du Département de l'Agriculture s'opposent à la formation de tels groupements. On cite même des endroits où des éleveurs de volailles désiraient former une bonne association locale celle-ci ne pût se faire reconnaître par le Département de l'Agriculture.

Si l'on va plus loin et que l'on s'informe pour quelle raison les autorités de l'agriculture refusent de considérer l'association proposée, c'est que le but du groupement était d'obtenir les octrois que le Gouvernement donne à quelques sociétés déjà formées.

Le Ministère de l'Agriculture ne doit certainement pas s'objecter à ce que des cultivateurs, aviculteurs ou autres producteurs se forment en associations pour promouvoir les intérêts de la branche de l'agriculture à laquelle ils portent un intérêt particulier. Nous sommes d'avis que trop de groupements se forment moins pour servir les intérêts de la cause qu'ils veulent défendre que pour bénéficier de certaines faveurs qui ne

peuvent se multiplier à l'infini.

Si des cultivateurs ne reconnaissent pas encore le principe de l'association pour sa propre valeur pour l'avantage éducatif et pratique qu'il fournit à ses membres de mieux surveiller et s'intéresser à améliorer les conditions de leur industrie nous sommes d'avis, en effet, qu'il est préférable que ces groupements ne se forment pas.

La politique de l'octroi à propos de tout et à propos de rien semble avoir vécu ses plus beaux jours, si on doit en juger par l'état financier de nos trésoreries fédérale et provinciale. Le temps est arrivé de fonder des associations de cultivateurs qui reconnaîtront les bienfaits de l'union pour son mérite intrinsèque et non pas simplement pour soutirer de la caisse d'Etat quelques deniers publics.

Il existe des associations agricoles où l'octroi gouvernemental n'a pas été le mobile de leur formation, des associations de cultivateurs s'il vous plaît.

La Société provinciale de Poultry est une de celles-là. Ses membres ont compris qu'ils serviraient mieux leur bourse en s'associant pour étudier, améliorer les méthodes de production, d'emballage de leurs produits, la mise en vente dans des conditions répondant mieux aux besoins de l'époque et ce qui ne compte pas moins, pour acheter en coopération les marchandises d'ordre professionnel que réclame leur industrie.

Des associations comme celles-là progressent, nous les citons volontiers, même avec grand plaisir comme exemple et nous souhaitons que chez nos amis les éleveurs de volailles elles aient plusieurs imitateurs.

Couvoirs Coopératifs de la province de Québec.—Saison 1934

COUVOIRS CERTIFIÉS

Couvoirs	Comté	Nom du gérant	Capacité d'incubateur
Amos	Abitibi	Lionel Cossette	21,000 œufs
Bonaventure	Bonaventure	F. Vaillancourt	16,000 "
Montmagny	Montmagny	J.-C. Hébert N. P.	42,000 "
Papineauville	Papineau	V. Daigneault	21,000 "
St-Anne-la-Pocatière	Kamouraska	P.-E. Bernier	16,000 "
St-Isidore	Dorchester	J.-F. Guillemette	21,000 "
Vaudreuil	Vaudreuil	Hector Castonguay	21,000 "

COUVOIRS RECOMMANDÉS

Baie St-Paul	Charlevoix	Lorenzo Tremblay	21,000 "
Hull	Hull	J.-Réné de Cotret	21,000 "
Laurierville	Mégantic	Napoléon Normand	21,000 "
L'Épiphanie	L'Assomption	Ernest Forest	21,000 "
Ormstown	Châteauguay	J. R. Bryson,	21,000 "
St-Agathe	Terrebonne	J. A. Merizzi	16,000 "
St-Agapit	Lotbinière	Télesphore Baron	21,000 "
St-Augustin	Portneuf	Aurélien Côté	21,000 "
St-Félix de Valois	Joliette	J.-A. Coutu	84,000 "
St-Ferdinand	Mégantic	Emilien Côté	21,000 "
St-Guillaume	Yamaska	Jos. Bélisle	21,000 "
St-Jacques	Montcalm	Eug. Sincerny	21,000 "
St-Janvier	Terrebonne	Eugène Beauchamp	21,000 "
St-Lin	L'Assomption	S. Goulet	21,000 "
St-Raymond	Portneuf	Antoine Plamondon	16,000 "
St-Thomas d'Aquin	St-Hyacinthe	Adélaide Michon	16,000 "
Trois-Rivières	St-Maurice	Raoul Dumaine	25,000 "
Vallée Jonction	Beauce	Alfred Jacob	31,000 "
Victoriaville	Arthabaska	Wilfrid Luneau	21,000 "



Tex

Nos G

Nous trou

CERCLE D'ÉLEVAGE BOVINS CANADIENS

des comtés de St-Hyacinthe
Richelieu et Rivière-du-Rouge

Secrétaire:

M. PAUL LALONDE

École de Laiterie, St-Hyacinthe

CERCLE D'ÉLEVAGE BOVINS CANADIENS

des comtés de Nicolet et de St-Jovite

Secrétaire:

M. JOS. HÉBERT

Bécancour, cté de St-Jovite

CERCLE D'ÉLEVAGE BOVINS CANADIENS

des districts de Chicoutimi et de Saguenay

Secrétaire:

M. NAPOLEON J. GAGNON

Roberval, P. Q.

CERCLE D'ÉLEVAGE BOVINS CANADIENS

des comtés de Berthier et de L'Assomption

Secrétaire:

M. PAUL COUSIN

St-Norbert, cté de Berthier

CERCLE D'ÉLEVAGE BOVINS CANADIENS

du comté de St-Jovite

Secrétaire:

M. JOS. BOUCHER

North-Stuckely

CERCLE D'ÉLEVAGE BOVINS CANADIENS

du comté de L'Assomption

Secrétaire:

M. ALCIDE RIVEST

St-Patrice-de-Beaurivage